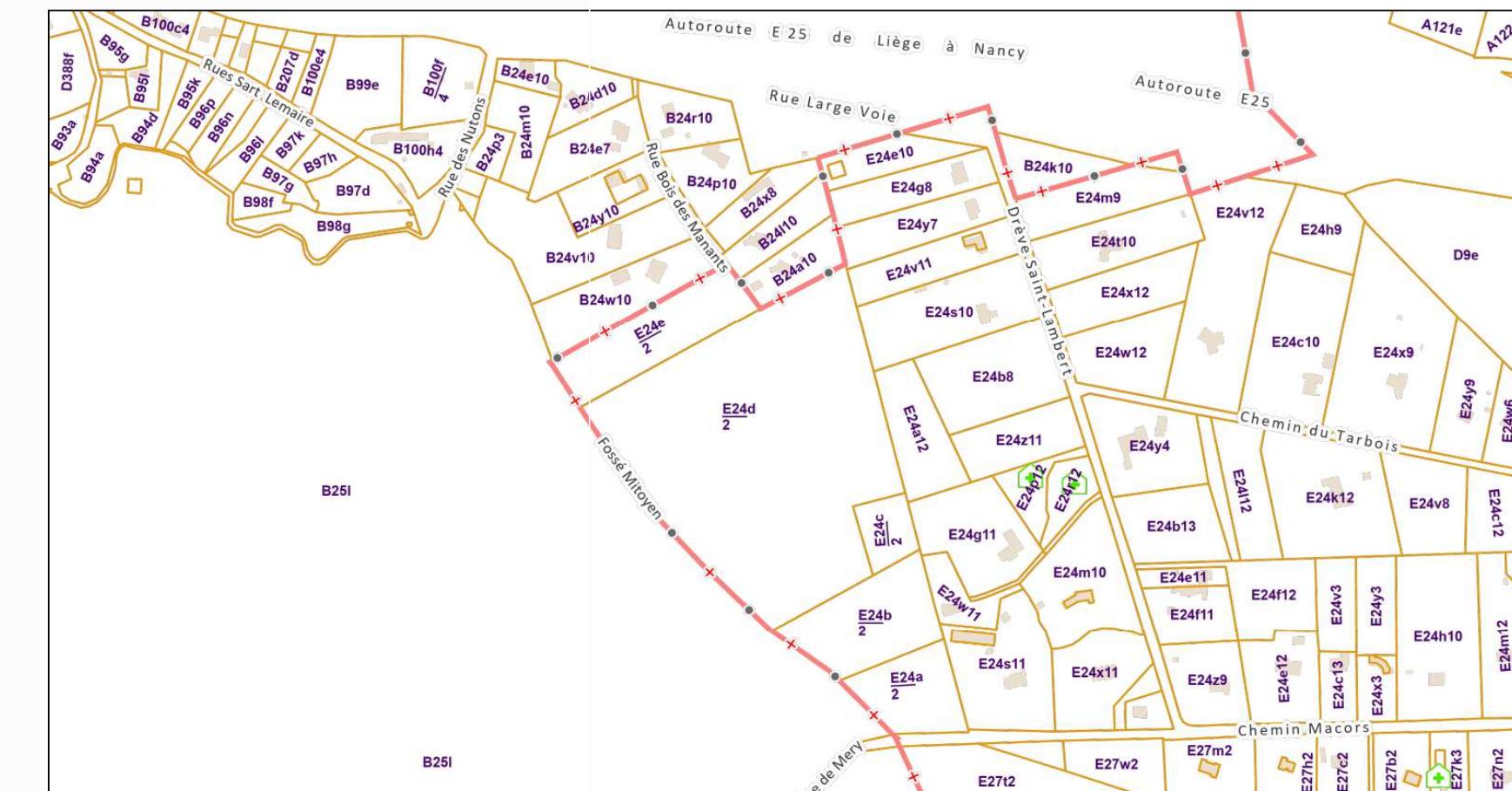
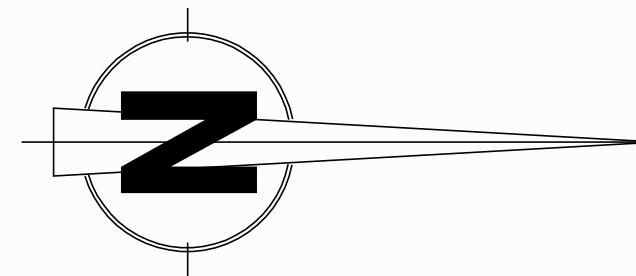


**CAD 24W10**



L'an deux mille vingt quatre, le 25 novembre,

je soussigné, Jonathan GREVESSE, Géomètre-Expert, légalement assermenté devant le Tribunal de 1ère Instance de Liège et dont les bureaux sont établis, rue de l'Eglise 47B à 4450 Juprelle.

Agissant à la requête de Maître Maertens,  
déclare avoir procédé ce jour à la division de la parcelle cadastrée 24/2D.

Après m'être rendu sur place, avoir pris toutes les mesures utiles et avoir consulté tous les documents et titres de propriété qu'il m'a été possible de retrouver, à savoir :

1. documents cadastraux ;
2. croquis cadastraux;
3. plan de Division du GEI E. de BONHOME du 25/07/1999.

DIVISION D'UNE PARCELLE SISE BOIS DE MANANTS A BEAUFAYS,  
CADASTREE 2ème DIVISION CHAUDFONTAINE, SECTION E N°24/2D.

Sous liseré MAUVE (LOT1) la surface ABCDEFGA définissant la parcelle 24/2D Partie 1 pour une contenance mesurée de 3893 m<sup>2</sup>,

Sous liseré ORANGE (LOT2) la surface FGHIF définissant la parcelle 24/2D Partie 2 pour une contenance mesurée de 4430 m<sup>2</sup>,

Le Géomètre-Expert  
Jonathan Grevesse,  
légalement assermenté devant  
le Tribunal de 1ère Instance de Liège.

## PROVINCE DE LIEGE

### Commune de Beaufays

### Plan de division

2ème Div., Chaudfontaine  
Section E, n° 24/2D

### Bois de Manants

Jonathan GREVESSE, Géomètre-Expert  
Marticule n°040863  
Rue de l'Eglise 47B  
4450 Juprelle  
Tél : 0479/34.63.73 Fax : 04/351.82.41

Indice	Date	Objet	Date :	Echelle :
241125	25/11/24	Réalisation du plan (V1)	25/11/2024	1/500
			Dessiné par :	JG PW

Système de coordonnées Locales